

NATIONS UNIES
DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES
DIVISION DE STATISTIQUE

**Séminaire sur la compilation des statistiques du commerce international de
marchandises, Douala, Cameroun, 12 au 15 juin 2006**

Présentation du Pays

Statistique – République du Tchad

Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques

MINISTERE DU PLAN, DU DEVELOPPEMENT ET
DE LA COOPERATION

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

DEPARTEMENT DES SYNTHES ET STATISTIQUES
ECONOMIQUES

Intervention du représentant de l'INSEED – Tchad au séminaire sur la compilation des statistiques du commerce international de marchandises,

DOUALA, CAMEROUN, 12 – 15 Juin 2006

I – Historique

Avant l'année 1969, l'exploitation des documents douaniers était confiée au département des statistiques de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale. Depuis le 1^{er} janvier 1969 celle-ci est attribuée à la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED).

L'exploitation a été assurée par la DSEED de 1969 à 1978 ; elle a été interrompue par la guerre civile du début de l'année 1979 à la fin de l'année 1983. La reprise des opérations s'est faite de l'année 1984 à 1989. Les pillages de documents et des moyens informatiques dus aux événements de l'année 1990 ont contribué malheureusement à l'arrêt des opérations.

Les statistiques publiées à l'époque sont celles des années 84, 85, 86, 87, 88 et 89 en ce qui concerne les exportations. Par contre les résultats sur les importations ne sont plus publiés depuis l'édition de l'année 1986. Depuis lors il n'y a plus eu de traitement des statistiques du commerce extérieur.

Après cette longue interruption, la DSEED a publié les statistiques douanières d'importation des années 1994, 1995 et 1996 dans un programme de réhabilitation des statistiques douanières, grâce à l'assistance du Projet Appui à la gestion du Développement (PNUD/DSMS). Malheureusement la chaîne de production s'est interrompue avec la fin du projet.

A partir du deuxième semestre 2004, les activités de collecte et de traitement ont repris mais sans donner de résultat satisfaisant.

II – Contexte, Création et Rôle de l'INSEED

a) Contexte : Frappées de plein fouet par la récession, les économies des pays sous-développés n'ont d'autres solutions que d'opérer des changements. Cela implique la mise en

commun des moyens matériels, financiers et moraux pour faire face à la domination économique des grandes puissances.

Le Tchad n'étant pas du reste, il a jugé nécessaire de se conformer à cette mutation. A cet effet, les statistiques jouent un très grand rôle dans la prise de décisions. C'est ainsi que le gouvernement de la République du Tchad a décidé de mettre sur pied une structure adéquate chargée de la collecte de l'information statistique fiable et disponible à temps.

b) Création et rôle de l'INSEED : L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), créé par Décret N° 416 / PR / 2000 du 14 septembre 2000 est une Institution publique dotée de la personnalité morale et jouissant d'une autonomie financière. Cette structure a pour mission principale la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion des informations statistiques d'intérêt national, la coordination du système National de Statistique et la réalisation des opérations statistiques prévues dans le programme national de statistique.

Elle est chargée en particulier de produire et de diffuser les statistiques du commerce d'importation et d'exportations de biens au Tchad à partir des données douanières et de la fiscalité pétrolière.

III – contenu des données et sources

Les statistiques du commerce extérieur au Tchad sont établies selon la méthode dite du « commerce spécial ». Cela signifie que seules sont comptabilisées les marchandises entrant ou sortant réellement de l'économie nationale. Ce système exclu entre autres :

- les admissions temporaires ou spéciales ;
- les transits ;
- les entrées en entrepôts fictifs (il n'existe pas pour le moment d'entrepôt réel au Tchad) ;
- les livraisons à l'avitaillement ;
- le matériel militaire ;
- l'or monétaire et les billets de banque ;
- les échanges bénéficiant de l'immunité diplomatique ;
- les exportations pour perfectionnement actif.

Les effets personnels des voyageurs ne devraient pas en principe faire partie des statistiques du commerce extérieur. Ils sont cependant pris en compte dans les statistiques de 1994, 1995 et 1996 sous la position tarifaire 00000000 et dans les statistiques de 2004 sous la position tarifaire 98010000.

- Les importations représente le total combiné des importations entrant directement dans les circuits de l'économie nationale (destinées à la consommation intérieure directe) et des marchandises retirées d'entrepôts fictifs pour être mises à la consommation.
- Les exportations comprennent les exportations de marchandises d'origine nationale, c'est-à-dire de marchandises produites ou fabriquées entièrement ou en partie dans le pays, ainsi que les réexportations de marchandises étrangères après ouverture au Tchad.

La source principale des données est la douane. Une autre source est la fiscalité pétrolière pour l'importation des hydrocarbures.

IV - Présentation du Service des Statistiques du Commerce Extérieur

Placée sous la responsabilité du Chef de Département des Synthèses et Statistiques Economiques, le service des statistiques du commerce extérieur a pour rôle la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des statistiques sur les importations et les exportations des biens en République du Tchad.

Le service compte six agents permanents. Il dispose de cinq micros ordinateurs et une imprimante.

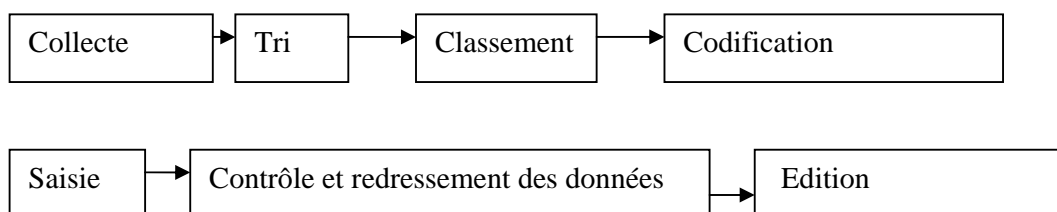
Le service des statistiques du commerce extérieur est logé dans les locaux de l'INSEED (ex BCR) sur la route de Farcha.

Le service a produit des statistiques du commerce extérieur dans le passé. Mais, la dernière publication date d'avril 1999 et concerne les données de 1996. Des tentatives de relance de la production ont été faites en 2002 mais elles n'ont pas abouti. Cet échec est dû à la conjonction de plusieurs facteurs que nous verrons plus loin.

La Direction Générale de l'INSEED a décidé de relancer la production des statistiques du commerce extérieur à partir du deuxième semestre 2004. Etant donné la lourdeur du processus de production et les difficultés de tous genres, le service n'est pas en mesure pour le moment, de satisfaire les éventuelles demandes.

V - Processus de production des Statistiques du Commerce Extérieur

Schéma du processus de production des statistiques du commerce extérieur



1° Collecte

Les copies statistiques des déclarations douanières et les états T6 bis sont rassemblées au service du contrôle à posteriori, de la Direction Générale des Douanes. C'est là que nous les ramassons pour exploitation. Il nous arrive quelquefois de descendre dans les différents bureaux aussi bien à N'Djamena qu'à l'intérieur du pays pour récupérer ces documents. La collecte se fait de façon irrégulière selon l'avancement de la saisie et la disponibilité du véhicule.

La récupération des données informatisées sous SYDONIA pourrait alléger la tâche, ce qui ne pas le cas en ce moment. L'INSEED ne dispose pas de logiciel EUROTRACE pouvant convertir ces données.

2° Tri

Il s'agit de séparer les documents douaniers à exploiter des autres documents tels que l'exemplaire blanc de la déclaration, la note de détail, l'autorisation d'enlèvement etc. Les doubles des états T6 bis sont évidemment mis de côté.

3° Classement manuel

Comme son nom l'indique, il consiste à classer les documents par mois, bureau de douane et par série de chiffres (de 0 à 99 ; 100 à 199 ; 200 à 299 etc.). Le classement facilite la saisie et permet de retrouver rapidement la déclaration douanière en cas de vérification des données.

4° Codification et recalcul de certaines valeurs

La machine ne prend en compte que des codes numériques. Ainsi, des codes numériques sont attribués aux pays de provenance, d'origine ou de destination de la marchandise avant la saisie par un agent du service. Parallèlement, la valeur statistique globale et les droits et taxes de l'article sont recalculés si la valeur douane a été modifiée par la douane après contrôle.

5° Saisie

Le site de l'opération est installé au sein de l'INSEED. Quatre micros ordinateurs sont mis à la disposition de l'équipe. La saisie se fait sous le logiciel SPSS. 13 variables sont prises en compte pour les statistiques d'importations. Ce sont :

- le bureau des douanes (bd)
- le n° de la déclaration (nd)
- le mois d'enregistrement (mois)
- l'année de la transaction (année)
- la provenance de la marchandise (provenan)
- l'origine de la marchandise (origine)
- la nomenclature tarifaire (nt)
- le poids net de l'article (poids)
- l'unité complémentaire (uc)
- le régime douanier (rd)
- la valeur douane de l'article (vd)
- la valeur statistique globale (vsg)
- le total droit et taxes perçus (pt)

Quant aux statistiques d'exportations, les variables à saisir sont au nombre de 12. Ce sont les mêmes que pour les statistiques d'importations sauf qu'il n'y a qu'un seul pays pour les exportations (le pays de destination).

6° Contrôle et redressement des données

Plusieurs types de contrôles sont opérés. Il s'agit de :

- contrôle d'exhaustivité
- contrôle des erreurs
- contrôle de cohérence
- contrôle de sous-évaluation

Certains de ces contrôles sont programmés en SPSS et ordonnés en EXCEL. Il s'agit notamment de contrôle des numéros manquants, des positions tarifaires et de la sous-évaluation.

De manière générale il faut en moyenne un mois pour faire le contrôle et le redressement d'un trimestre de données.

a) Contrôle d'exhaustivité

Il permet de déterminer le nombre total des déclarations saisies d'une part et le nombre total des déclarations manquantes d'autre part. Ce contrôle permet également de déceler les doublons et de les éliminer. Les données ne peuvent être publiées que si elles représentent au moins 75% du total. En cas de déclarations manquantes importantes, une descente sur le terrain s'avère nécessaire.

C'est un contrôle informatisé et ne prend pas de temps.

b) Contrôle des erreurs

Il s'agit de passer en revue toutes les données saisies afin de déceler les erreurs de saisie et de procéder à leurs corrections. C'est un contrôle à la fois informatisé et manuel et prend trop de temps. Il faut dire que les déclarations douanières sont remplies avec beaucoup d'erreurs, ce qui ne facilite pas la tâche. Une fois que des anomalies sont identifiées il faut les vérifier au vu de la déclaration douanière avant toute correction. Dans certains cas, une descente à la douane est nécessaire.

c) Contrôle de cohérence

Certaines variables sont en rapport avec d'autres. De ce fait, les données doivent être conformes à ce lien de fonctionnalité. Exemple : le régime douanier et droits et taxes perçus.

d) Contrôle de sous-évaluation

Il consiste à faire le ratio valeur douane /poids net pour pouvoir déceler les erreurs de saisie au niveau du poids net et de la valeur douane. Ce contrôle permet également de déceler les sous-évaluations notoires et de procéder à leurs corrections sur la base des mercuriales établies par l'administration des douanes.

7° Edition

Cette phase consiste à sortir les résultats sous forme de tableaux statistiques et graphiques. Les données regroupées dans les différents tableaux et graphiques sont commentées. Un premier draft du document est envoyé à la douane et à la BEAC pour recueillir leurs remarques et suggestions par écrit. Le document final ne sera publié qu'après avis favorables de ces deux institutions.

Des tentatives de redressement des données ont été faites dans le passé sur la base du pourcentage des déclarations saisies et manquantes. Cet exercice est très délicat car on ne connaît pas toujours avec exactitude le nombre total des déclarations douanières émises sur l'ensemble du territoire national.

VI – Quelques publications réalisées

- commerce extérieur du Tchad - 1976
- Statistiques du commerce extérieur 1984, 1985, 1986
Produit/Pays
- Statistiques du commerce extérieur 1984, 1985, 1986
Pays/Produit
- Statistiques douanières d'importation – 1994
- Statistiques douanières d'importation – 1995
- Statistiques douanières d'importation – 1996

Les statistiques d'exportation de 1994 à 1998 ont été éditées mais pas publiées parce qu'elles sont de qualité douteuse.

Les trois premières publications présentent les données en un seul tableau : Tableau produit/pays ou pays/produit. Quant aux trois dernières, elles présentent les résultats en plusieurs tableaux :

- Importations par grande zone
- Importations par pays d'origine
- Importations par chapitre douanier
- Importations par produit
- Importations par pays d'origine et par produit
- Importations en admission temporaire
- Importations par régime douanier

Les tableaux statistiques qui constituent la troisième partie de l'ouvrage sont précédés par une première partie qui traite de la méthodologie et une deuxième partie qui brosse une analyse sommaire des données. En annexe on trouve la liste des codes utilisés en douane.

Nous ne pouvons pas affirmer que dans l'ensemble les données publiées sont fiables car nous n'arrivons jamais à couvrir l'ensemble du territoire national. De plus la fraude douanière (la sous-évaluation) et le commerce clandestin sont des faits réels qui jouent en défaveur de la fiabilité des résultats. Néanmoins, elles sont acceptables parce qu'elles représentent au moins 75% des transactions nationales.

La demande en données sur les statistiques du commerce extérieur est très forte mais nous sommes dans le regret de ne pas satisfaire ces demandes-là.

VII – Quelques données chiffrées

Importation – année 1994

Volume total (tonne) : 251564

Valeur CAF total (millions de FCFA) : 97374

*** Principaux produits importés :**

Les produits pétroliers sont les produits les plus importés en volume (96,6 millions de litres), tout comme en valeur (18400 millions de francs cfa). Toujours en quantités, en seconde place se trouvent la farine (36000 tonnes), le ciment (31000 tonnes), les engrais (12000 tonnes), les céréales (10000 tonnes) et le sucre (8000 tonnes).

En valeur et après le carburant, viennent les machines et appareils mécaniques (15 milliards), les véhicules (7 milliards), les produits du papier (10 milliards), la farine (6 milliards) et les produits pharmaceutiques (5 milliards)

Parmi les biens de consommation courante des ménages, il faut citer les produits alimentaires divers (8 milliards), la plupart du temps manufacturés, les boissons (1 milliard), le tabac (près de 2 milliards), dont une partie entre dans la fabrication des cigarettes MCT, le textile (10,3 milliards)

Les biens d'équipement entrés sur le territoire, en dehors des admissions temporaires, ont également un poids important dans les importations (15%) pour une valeur caf de 16,4 milliards de francs cfa.

• Les plus gros fournisseurs du Tchad (milliards de francs cfa) sont:

- France : 37,6 milliards
- Cameroun : 15,1 milliards
- Nigeria : 10,4 milliards
- USA : 8,1 milliards
- Chine populaire : 4,1 milliards
- Japon : 3,6 milliards
- Pays-Bas : 2,5 milliards
- Belgique - Luxembourg : 2,3 milliards

Importation – Année 1995

Volume total (tonnes) : 370060

Valeur CAF totale (millions de francs cfa) : 141541

- **Principaux produits importés :**

Les produits pétroliers sont les produits les plus importés (91000 tonnes ou 106 millions de litres), tout comme en valeur (21,7 milliards de francs cfa). Toujours en quantité, viennent ensuite la farine (28500 tonnes), le ciment (62400 tonnes), le sucre (26000 tonnes) et les céréales (6500 tonnes).

En valeur et après le carburant, viennent les machines et appareils mécaniques et électriques (18 milliards), les véhicules (10 milliards), le sucre (9 milliards), les produits du papier (9 milliards) la farine (6 milliards) et les produits pharmaceutiques (4 milliards).

Parmi les biens de consommation courante des ménages, il faut citer les produits alimentaires divers (18 milliards, en dehors de la farine), la plupart du temps manufacturés.

Les biens d'équipement entrés sur le territoire, en dehors des admissions temporaires représentent 15% des importations, pour une valeur de 22 milliards de francs cfa.

- **Les plus gros fournisseurs du Tchad (milliards de francs cfa) sont :**

- France : 47,5 milliards
- Cameroun : 18,9 milliards
- Nigeria : 13,8 milliards
- USA : 7,4 milliards
- Belgique – Luxembourg : 3,8 milliards
- Italie : 3,7 milliards
- Chine populaire : 3,2 milliards
- Japon : 2,9 milliards

Importation – Année 1996

Volume total (tonnes) : 400989

Valeur CAF totale (millions de francs cfa) : 153323

- **Principaux produits importés :**

Les produits pétroliers sont les produits les plus importés en volume (115832 tonnes), tout comme en valeur (22084 millions de francs cfa). Toujours en quantités, viennent ensuite le ciment (92978 tonnes), les engrais (45242) tonnes), la farine (44088 tonnes) et le sucre (32595).

En valeur CAF et après le carburant, viennent les machines, appareils et engins mécaniques (14 milliards), la farine et les voitures (11,5 milliards chacune), le sucre (9,8 milliards), le ciment (8,6 milliards), les machines et appareils électriques (8,4 milliards), les engrais (7,9 milliards), les produits pharmaceutiques (6,5 milliards), les produits du papier (4,1 milliards).

Parmi les biens de consommation courante des ménages, il faut citer les produits alimentaires divers (33 milliards en dehors de la farine), la plupart du temps manufacturés, les boissons (2 milliards), le tabac (3 milliards)

Les biens d'équipement entrés sur le territoire du Tchad, en dehors des admissions temporaires représentent 20% (31 milliards) de la valeur totale des importations.

- * **Les plus gros fournisseurs du Tchad (milliards de francs cfa) sont :**

- France : 54,1 milliards
- Cameroun : 20,5 milliards
- Nigeria : 16,5 milliards
- Belgique – Luxembourg : 8,3 milliards
- USA : 6,9 milliards
- Allemagne : 5,1 milliards
- Pays-Bas : 3,2 milliards
- Royaume Uni : 2,8 milliards
- Chine populaire : 2,2 milliards

Importation – Année 2004 (1^{er} trimestre, données provisoires)

Volume total (tonnes) : 64068,1

Valeur CAF total (millions de francs cfa) : 38860,7

- **Principaux produits importés (valeurs en millions de francs cfa)**

Libellé des produits (chapitre)	Valeur CAF
Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécanique	8561,5
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ;	4189,8
Ouvrages en fonte, fer ou acier	3974,2
Sucres et sucreries	2813,7
Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; gluten de froment	1768,3
Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres ; chaux et ciments	1597,2
Produits pharmaceutiques	1549,1
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres,	1328,3
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématograph	1216,7
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1008,9

- **Plus gros fournisseurs du Tchad (millions de francs cfa)**

Pays d'origine	Valeur CAF
Etats-Unis d'Amérique	8987,9
France	5666,5
Cameroun	5657,3
Allemagne	3291,9
Nigeria	3239,9
Union européenne NCA	1781,3
Divers NDCA	1588,9
Italie	1136,3

Importation – Année 2004 (2^e trimestre, données provisoires)

Volume total (tonnes) : 72973,9

Valeur CAF total (millions de francs cfa) : 36080,8

- **Principaux produits importés (valeurs en millions de francs cfa)**

Libellé des produits (chapitre)	Valeur CAF
---------------------------------	------------

Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécanique	7106,3
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ;	4787,7
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres,	2376,8
Sucres et sucreries	2212,6
Produits pharmaceutiques	1771,3
Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres ; chaux et ciments	1766,8
Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; gluten de froment	1563,5
Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperies et chiffons	1420,4
Ouvrages en fonte, fer ou acier	1337,1
Céréales	1228,0
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématograph	1074,3

- **Plus gros fournisseurs du Tchad (millions de francs cfa)**

Pays d'origine	Valeur CAF
France	7080,3
Etats-Unis d'Amérique	5103,3
Cameroun	5099,6
Union européenne NCA	4103,5
Nigeria	3397,2
Divers NDCA	1442,7
Japon	1145,5

VIII – Difficultés rencontrées

Le service éprouve d'énormes difficultés dans l'exécution des tâches qui lui sont dévolues. Ces difficultés sont d'ordre matériel, financier et technique.

1) Difficultés matérielles

- Manque d'onduleur ;
- Les machines tombées en panne ne sont pas réparées, ce qui diminue la capacité opérationnelle du service ;
- Le service ne dispose pas de véhicule propre pour pouvoir collecter régulièrement les documents à exploiter.

2) Difficultés financières

- Manque de financement pour les missions de collectes à l'intérieur du pays, ce qui ne nous permet pas de couvrir l'ensemble des bureaux de douane et rallonge souvent le délai de traitement.
- Les agents ne sont pas encouragés.

3) Difficultés techniques

- Illisibilité de certains documents : Certains d3 et d6 sont vraiment illisibles, ce qui fait perdre trop de temps aux agents de saisie. Dans certains cas la déclaration est purement et simplement mis de côté.
- Non maîtrise de l'outil informatique : Le responsable du service des statistiques du commerce extérieur n'a reçu aucune formation spéciale en informatique, ce qui le met en dépendance de l'informaticien de l'INSEED. Ce dernier est tellement occupé si bien qu'il a très peu de temps à consacrer aux travaux du commerce extérieur.
- Le service ne dispose d'aucun cadre formé dans le domaine des statistiques du Commerce Extérieur
- Aucun n'agent n'a bénéficié de l'expérience des autres pays en la matière.

IX - Recommandations

A l'endroit de l'INSEED

- Trouver des financements pour les missions de collecte et les primes de motivation des agents de saisie ;
- Installer le logiciel EUROTRACE pour faciliter la saisie et le traitement des déclarations douanières d'une part et la récupération du fichier SYDONIA d'autre part. Cela permet de réduire progressivement le délai de production et diffusion des données ;
- Assurer une formation complémentaire en analyse des données du commerce extérieur.

A l'endroit de la Direction Générale des Douanes

- Que les agents de la douane chargés de vérifier les déclarations renforcent leurs contrôles sur ces documents.

A l'endroit des déclarants

- Que les déclarants remplissent correctement et lisiblement les déclarations avant leurs enregistrements, ce qui implique une remise à niveau.